**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

**Band:** 13 (1921)

Heft: 5

**Titelseiten** 

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# REVUE SYNDICALE

*୬୬୬୬୬୬୬୬୬୬୬୬୬୬୬୬୬୬୭*୬୬୬୬

SUISSE vereverevere

## ORGANE DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

| Abo                              | nnement:    | 3 fr. | par | an  |  |
|----------------------------------|-------------|-------|-----|-----|--|
| Pour                             | l'Etranger: | Port  | en  | sus |  |
| Abonnem. postal, 20 cent. en sus |             |       |     |     |  |

Rédaction: Secrétariat de l'Union syndicale suisse, Berne Téléphone 3168 o o o Kapellenstrasse 8 o o o Compte de chèques Nº III 1366 ♦♦♦♦♦♦♦♦♦ Paraît tous les mois ♦♦♦♦♦♦♦♦ o Expédition et administration : o Imprim. de l'Union, Berne 0000 Kapellenstrasse, 60000

| SOMMAIRE:                   | Pages |                                       | Pa | ge |
|-----------------------------|-------|---------------------------------------|----|----|
| 1. Scission et front unique | . 42  | 6. Au Bureau international du Travail |    | 4  |

# Scission et front unique

La centrale communiste de Moscou met tout en œuvre pour augmenter son influence sur le mouvement ouvrier de l'Europe occidentale. Après avoir fait constater par leur scission qu'ils ne groupaient, malgré leur bruit énorme, que le dixième de l'effectif du parti socialiste suisse, ils s'attaquent avec énergie aux syndicats pour les entraîner dans la voie de Moscou. Depuis plus d'une année que l'on discute sur « Moscou-Amsterdam », on doit convenir qu'à Zurich, les communistes ont su s'y prendre pour accaparer la majorité dans les comités centraux dont le siège est dans cette ville. On n'y fait pas de politique communiste, mais on laisse entendre que cela se pourrait si les « autres » n'étaient pas des traîtres. On vote avec entrain des propositions « révolutionnaires », bien que l'on soit persuadé soimême de ne pas pouvoir les réaliser. La discussion devient des plus aimables lorsqu'il s'agit de l'envoi de délégués à un congrès des « rouges » à Moscou, dans lequel on envisagera le meilleur moyen de décapiter les «jaunes» d'Amsterdam. Et, la presse communiste n'a pas sa pareille pour faire passer la plus inoffensive des manifestations d'un petit club d'Angleterre ou du Turkestan en une action de masses communistes.

Journellement, la presse communiste parle de l'accroissement des forces syndicales « révolutionnaires » en France, alors qu'en réalité les syndicats y ont perdu plus de la moitié de leurs effectifs, grâce au « noyautage » savamment pratiqué par les « comités syndicalistes révolutionnaires » (C. S. R.).

Les membres, fatigués de ces interminables dis-

putes, sont allés rejoindre l'armée des indifférents. L'Allemagne vient de donner le spectacle des « putchs » de mars que nos communistes suisses ont acclamé comme une action merveilleuse, malgré qu'il fut établi que la classe ouvrière avait été entraînée dans le malheur par des mouchards et des fanatiques sans scrupules. Aussi, la classe ouvrière de ce pays, dans son immense majorité, ne veut elle rien savoir des méthodes communistes. Il n'en est guère autrement en Italie. Il suffit de lire les lettres de Serrati pour se compte que les méthodes communistes tant prônées un certain temps y ont fait un lamentable fiasco.

Une votation générale dans les organisations syndicales en Suisse donnerait le même résultat que tout récemment dans le Parti socialiste. Elle prouverait que les comités centraux communistes sont partout en minorité dans leurs fédérations. Ces comités centraux étant nommés par la section directrice, les communistes

ont su manœuvrer habilement pour y placer leurs adeptes, afin d'y préconiser la tactique moscovite, même contre la volonté de la majorité des membres.

C'est en s'inspirant de cette tactique que l'on cherche aujourd'hui partout à faire désigner des délégués pour un congrès ouvrier qui doit se tenir à Moscou. Quelques camarades, adversaires des méthodes bolchévistes, croient encore de bonne foi qu'une délégation pourrait être envoyée, ne serait-ce qu'à titre d'information. Comme si cela était encore nécessaire aujourd'hui, après tout ce qui a été dit et publié sur la Russie. Par l'envoi d'une délégation à un congrès à Moscou, on ne ferait que donner une importance imméritée à des petits groupements qui ne représentent que des minorités des centrales nationales ou des fédérations syndicales, mais n'auraient pas les masses ouvrières derrière elles. La commission syndicale s'est prononcée nettement dans ce sens en refusant de participer au congrès de Moscou par l'envoi d'une délégation. La résolution qui fut votée à ce sujet exprime sans équivoque le point de vue de la grande majorité des membres; nous la publions in-extenso dans le compte rendu de la dite séance paraissant dans le présent nu-

Dans la même séance, la commission syndicale a pris position au sujet de la demande du Parti communiste suisse tendant à créer un front unique de lutte contre le patronat et des propositions de la conférence convoquée par l'Union ouvrière de Bâle le 20 mars dernier à Zurich. La décision qui fut prise à une grande majorité et que nos lecteurs trouveront également dans le compte rendu cité plus haut met la question au clair en ce qui concerne l'attitude de l'Ūnion syndicale

Malgré ces décisions claires et nettes, les communistes ne renoncent évidemment pas à leurs desseins. Ils insistent auprès des fédérations centrales dont ils ont la direction et auprès des cartels syndicaux locaux

pour qu'ils manifestent en faveur « du front unique ». C'est ainsi que l'Union ouvrière de Zurich a adopté sans discussion une proposition de son comité en faveur du « front unique ». Dans le rapport publié par le Volksrecht de Zurich sur la dite séance de l'union ouvrière nous lisons: « Kopp rapporte sur la séance de la commission syndicale à Olten. Il le fait de telle sorte qu'il soulève les protestations d'autres délégués qui trouvent ce rapport tendancieux et inexact. L'assemblée qui jusqu'alors fut tranquille devint bientôt houleuse comme beaucoup de celles qui l'ont précédées. S'il n'est plus possible de discuter dans une assemblée des délégués de l'union ouvrière sans que les non communistes